



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, lundi 17 octobre 2022

## Un nouvel appel à projets est ouvert jusqu'au 14 décembre 2022

Comme chaque année, la Ville de Joigny et ses partenaires du contrat de ville (Etat, Région, Conseil départemental, Caisse d'allocations familiales, Simad, Domanys) lancent un appel à projets afin de faire émerger des initiatives pour et avec les habitants de La Madeleine, quartier prioritaire de la politique de la ville.

Le document d'appel à projets 2023 présentant les orientations prioritaires pour cette année ainsi qu'un « appel à solutions », avec des idées d'actions concrètes, peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Joigny : [www.ville-joigny.fr](http://www.ville-joigny.fr) (rubriques Vivre à Joigny, politique de la ville).

Les dossiers sont à déposer au plus tard mercredi 14 décembre 2022 en complétant directement le formulaire en ligne sur le portail « Dauphin » : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr>

Des visio-conférences thématiques, pour rentrer plus en détail dans certains axes et pour échanger entre acteurs locaux, seront proposées selon le calendrier suivant :

- Visio thématique n°1 « Education, jeunesse, lien social, culture, sport » : mardi 8 novembre à 9h

- Visio thématique n°2 « Santé, solidarités, accès aux droits, lutte contre les violences et les discriminations » : mardi 8 novembre à 11h
- Visio thématique n°3 « Cadre de vie, environnement, éco-citoyenneté » : mardi 8 novembre à 16h
- Visio thématique n°4 « Insertion socio-professionnelle, mobilités, développement économique » : mercredi 9 novembre à 9h.

Pour participer à ces visio-conférences, s'inscrire auprès d'Anna Meyroune, cheffe de projet cohésion sociale, tel. 06.35.19.28.83, mail : [anna.meyroune@ville-joigny.fr](mailto:anna.meyroune@ville-joigny.fr)